

Août 2014 – Volume 2 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

Des travaux majeurs pour améliorer la performance de la toiture aux habitations Roland-Farineau / Pierre-Rémy



Dès le 25 août, près de 128 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs de remplacement de la toiture aux habitations Roland-Farineau / Pierre-Rémy, situées au 485, 18e Avenue. Ces travaux s'étaleront sur deux semaines. Ils devraient donc se terminer dans la semaine du 8 septembre. La durée des travaux pourrait varier, puisqu'ils doivent être effectués par beau temps.

Ces travaux d'amélioration engendreront quelques dérangements temporaires pour les locataires : bruit, poussière, odeurs de goudron et présence de machinerie lourde pouvant dégager des vapeurs d'essence.




Nous sommes conscients des inconconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.

AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Le 10 juillet dernier, **Jean-François Leblanc, votre agent de liaison**, a fait du porte-à-porte aux habitations Roland-Farineau / Pierre-Rémy afin de vous informer sur la nature des travaux et répondre à vos questions.

Si vous étiez absent lors de sa visite et que vous avez des questions sur les travaux, vous pouvez joindre Jean-François Leblanc en composant le 514 868-3250.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION ET AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 La toiture du 485, 18e Avenue sera refaite.	La toiture est en fin de vie utile.	Meilleure étanchéité contre les fuites d'eau et les intempéries
La pose d'une membrane élastomère blanche complètera la réfection du toit.	La membrane qui recouvrira le toit réduira la chaleur qui pénètre dans l'immeuble par cette voie.	Diminution de la chaleur qui pénètre dans l'immeuble par le toit en été
De l'isolant sera ajouté sur le toit.	L'isolant permet de conserver la chaleur à l'intérieur en hiver et la fraîcheur en été.	Meilleur confort pour les locataires
De nouveaux socles pour l'installation d'antennes satellites sur le toit seront installés.	L'installation de socles pour soutenir les antennes permet d'éviter de percer des trous dans la toiture, limitant ainsi les risques d'infiltration d'eau.	Meilleure intégrité du bâtiment

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Les locataires du dernier étage de l'immeuble sont invités à enlever leurs biens personnels placés sur le balcon. Il est préférable de ne pas utiliser le balcon quand les ouvriers travaillent sur le toit, car de petits débris et de la poussière pourraient y tomber.

Si vous possédez une **antenne satellite sur le toit**, vous **devez la retirer avant le début des travaux**. À la fin des travaux, vous pourrez la réinstaller sur les nouveaux socles prévus à cet effet sur le toit. Vous recevrez des avis le moment venu. Il est **interdit** en tout temps de **percer les murs extérieurs** du bâtiment.

LA LUTTE AUX ÎLOTS DE CHALEUR



C'est naturel

En septembre 2008, l'Office municipal d'habitation de Montréal s'est doté d'une politique de développement durable et réalise depuis des interventions de lutte aux îlots de chaleur sur plusieurs de ses habitations. Aux endroits déterminés, l'OMHM planifie, pour les prochaines années, des rénovations qui intègrent diverses techniques comme la création de zones d'ombrage, l'installation de toitures blanches et plus encore.

Ainsi, la nouvelle toiture de votre immeuble sera recouverte d'une membrane élastomère blanche qui réfléchit les rayons du soleil, ce qui a pour effet de diminuer la quantité de chaleur emmagasinée dans le bâtiment. Il s'agit là d'une solution de rechange intéressante aux toitures traditionnelles.

PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour la durée des travaux, un conteneur à déchets sera installé à proximité de l'immeuble. Il ne devrait pas toutefois en gêner l'accès. Ce conteneur est réservé à l'usage de l'entrepreneur et est destiné uniquement aux déchets industriels. **Veillez donc ne pas y déposer vos déchets.**



Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. **Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.**



L'ENTREPRENEUR

Toitures Lacharité et fils est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Roland-Farineau / Pierre-Rémy. Les ouvriers travailleront du **lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h**. Cependant, les **travaux plus bruyants débuteront après 8 h**. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS ROLAND-FARINEAU / PIERRE-RÉMY

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agent de liaison :
Jean-François Leblanc
- ◆ Surveillant de travaux :
Marcel Galarneau
- ◆ Directeur de projets :
Nicolas Pichouron



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Gérard Boloko
- ◆ Agente de location :
Nathalie Pierre-Pierre
- ◆ Organisatrice communautaire :
Valeria Taranto



Les travaux majeurs réalisés dans votre immeuble sont financés par la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Communauté métropolitaine de Montréal.



L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social et de la Consultation de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.
INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.
INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction
Jocelyne Dorris

Révision
Linguitech

Graphisme
LithoChic inc.